



PROCÈS-VERBAL
Séance du Conseil Municipal du lundi 27 février 2017

L'an deux-mille-dix-sept, le 27 du mois de février, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Béatrice BERTRAND, Maire.

Présents :

Mmes et MM. BAUDOUIN Noël, HOTTON Anne, SOURDEAU Jean-Claude, BOURDIN Jean-Pierre, MARTEAU Josette, NAUDIN Thierry, SABIN Sophie, FRAYSSINES Marjorie, BROISIER Sylvia, BESNARD Christelle, HERMENIER Stéphane, DEMION Pierre-Yves, COLLARD Cynthia, GUITTON Jean-Claude, BAUMIER Vincent, DAGON Stéphanie.

Absent(e-s) excusé(e-s) : PRATS Sylvie donnant pouvoir à HOTTON Anne ; POT Ludovic donnant pouvoir à BERTRAND Béatrice

Absent(e-s) : Néant

Monsieur NAUDIN Thierry est désigné secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 30/01/2017

Le procès-verbal est adopté.

Préambule :

- **19H30** – Visite des travaux de rénovation énergétique à l'école maternelle – **rendez-vous avenue de la Poitevineière.**

Ordre du jour (20H00) :

1. Rénovation énergétique du restaurant scolaire et des équipements liés au temps du périscolaire – demande de subvention au titre du pacte régional pour la ruralité ;
2. Rénovation énergétique du restaurant scolaire et des équipements liés au temps du périscolaire – confirmation de la demande de subvention au titre de la réserve parlementaire des sénateurs DEROCHE et BÉCHU ;
3. Aménagement de la traversée d'agglomération RD347 – demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2017;
4. Aménagement de la traversée d'agglomération RD347 – demande de subvention au titre du pacte régional pour la ruralité ;
5. Aménagement de la traversée d'agglomération RD347 – demande de subvention au titre de l'appel à projet dans le cadre de l'élaboration du contrat de ruralité 2017-2020 de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire ;
6. Demande de subvention au Conseil Départemental au titre des amendes de police ;
7. Vote des taux d'imposition pour l'année 2017 ;
8. Vote des subventions communales 2017 aux associations et au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;
9. Déclassement du domaine public communal – vente commune de Vivy/Premier Tech Faliéonor.

Ajout à l'ordre du jour :

2BIS – Demande de subvention DETR 2017 pour la rénovation énergétique de l'école maternelle et du restaurant scolaire

1. Demande de subvention concernant deux élèves résidant à Vivy et scolarisés en ULIS (2016-2017) à l'école élémentaire Saint-Louis de Saumur ;
2. Fixation du loyer de l'appartement n°4 de l'immeuble rue de la Jouannerie.

Le conseil municipal accepte ces ajouts.

Délibération n° 2017-02-009 - Région des Pays de la Loire - demande de subvention pour la réhabilitation du restaurant scolaire ainsi que l'aménagement d'équipements liés au temps du périscolaire (cour de l'école) au titre du pacte régional pour la ruralité « accompagner les territoires qui s'engagent en faveur de la construction ou de la rénovation de leur écoles »

Madame le Maire demande au conseil de se prononcer sur la possibilité de demander une subvention à la Région des Pays de la Loire pour aider la commune dans les travaux de réhabilitation du restaurant scolaire ainsi que l'aménagement d'équipements liés au temps du périscolaire (cour de l'école) au titre du pacte régional pour la ruralité « accompagner les territoires qui s'engagent en faveur de la construction ou de la rénovation de leurs écoles ». Cette opération est estimée à 76 920,52 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés:

- **DÉCIDE** de demander une subvention à la Région des Pays de la Loire aussi élevée que possible pour aider la commune dans lesdits travaux au titre du pacte régional pour la ruralité « accompagner les territoires qui s'engagent en faveur de la construction ou de la rénovation de leurs écoles ».
- **DONNE** tous pouvoirs au Maire et aux Adjoints pour réaliser toutes opérations et signer tous documents relatifs à cette décision.

Délibération n° 2017-02-010 - Réserve parlementaire de la sénatrice Catherine DEROCHE – demande de subvention pour la rénovation énergétique du restaurant scolaire et sécurisation de l'enceinte scolaire

Madame le Maire demande au conseil de se prononcer sur la possibilité de demander une subvention à la sénatrice de Maine-et-Loire Catherine DEROCHE pour aider la commune dans les travaux de rénovation énergétique du restaurant scolaire et de sécurisation de l'enceinte scolaire au titre de la réserve parlementaire. L'opération est estimée à 76 920,52€HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés:

- **DÉCIDE** de demander une subvention à la sénatrice de Maine-et-Loire Catherine DEROCHE aussi élevée que possible pour aider la commune dans lesdits travaux au titre de la réserve parlementaire.
- **DONNE** tous pouvoirs au Maire et aux Adjoints pour réaliser toutes opérations et signer tous documents relatifs à cette décision.

Délibération n° 2017-02-011 - DETR 2017 – demande de subvention pour la rénovation énergétique de l'école maternelle et du restaurant scolaire.

Madame le Maire demande au conseil de se prononcer sur la possibilité de demander une subvention DETR 2017 pour aider la commune dans les travaux de rénovation énergétique de l'école maternelle et du restaurant scolaire dans les conditions présentées dans le secteur B1 « rénovation thermique et transition énergétique ». Cette opération est estimée à 366 200 € HT soit 439 440 € TTC

Présentation de l'impact financier conformément aux dispositions de l'article L.1611-9 du CGCT

	Population totale de la commune de Vivy	% des recettes réelles de fonctionnement (opération/RRdF)
2016	2 591 hab.	439 440 € TTC / 1 977 365.19 € = 22.22 %
2017*	2 639 hab.	439 440 € TTC / 1 836 500 € = 23.93 %

* Les recettes réelles de fonctionnement 2017 sont estimatives car les budgets primitifs sont en cours d'élaboration.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés:

- **DÉCIDE** de demander une subvention DETR 2017 aussi élevée que possible pour aider la commune dans lesdits travaux au titre de la DETR 2017 secteur B1 « *rénovation thermique et transition énergétique* ».

DONNE tous pouvoirs au Maire et aux Adjoints pour réaliser toutes opérations et signer tous documents relatifs à cette décision.

Délibération n° 2017-02-012 - DETR 2017 – demande de subvention pour la revitalisation du centre-bourg.

Madame le Maire demande au conseil de se prononcer sur la possibilité de demander une subvention DETR 2017 pour aider la commune dans les travaux de revitalisation du centre bourg dans les conditions présentées dans le secteur B3 « *aménagement, environnement et cadre de vie* ». Cette opération est estimée à 693 000 € HT soit 831 600 € TTC.

Présentation de l'impact financier conformément aux dispositions de l'article L.1611-9 du CGCT

	Population totale de la commune de Vivy	% des recettes réelles de fonctionnement (opération/RRdF)
2016	2 591 hab.	831 600 € TTC / 1 977 365.19 € = 42.06 %
2017*	2 639 hab.	831 600 € TTC / 1 836 500 € = 45.28 %

* Les recettes réelles de fonctionnement 2017 sont estimatives car les budgets primitifs sont en cours d'élaboration.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés:

- **DÉCIDE** de demander une subvention DETR 2017 aussi élevée que possible pour aider la commune dans lesdits travaux secteur B3 « *aménagement, environnement et cadre de vie* ».
- **DONNE** tous pouvoirs au Maire et aux Adjoints pour réaliser toutes opérations et signer tous documents relatifs à cette décision.

Délibération n° 2017-02-013 - Région des Pays de la Loire – demande de subvention pour les travaux d'accessibilité et de sécurisation de la traversée d'agglomération RD347 favorisant la mobilité et les déplacements au titre du pacte régional pour la ruralité « fonds régional de développement des communes ».

Madame le Maire demande au conseil de se prononcer sur la possibilité de demander une subvention à la Région des Pays de la Loire pour aider la commune dans les travaux d'accessibilité et de sécurisation de la traversée d'agglomération RD347 favorisant la mobilité et les déplacements au titre du pacte régional pour la ruralité « fonds régional de développement des communes ». Cette opération est estimée à 693 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés:

- **DÉCIDE** de demander une subvention à la Région des Pays de la Loire aussi élevée que possible pour aider la commune dans lesdits travaux au titre du pacte régional pour la ruralité « *fonds régional de développement des communes* »
- **DONNE** tous pouvoirs au Maire et aux Adjoints pour réaliser toutes opérations et signer tous documents relatifs à cette décision.

Délibération n° 2017-02-014 - Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2017 - demande de subvention pour la redynamisation et l'accessibilité du centre-bourg au titre de l'enveloppe « contrat de ruralité ».

Madame le Maire demande au conseil de se prononcer sur la possibilité de demander une subvention à Madame la Préfète de Maine-et-Loire pour aider la commune dans les travaux d'aménagement de la traversée d'agglomération au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) enveloppe « *contrat de ruralité* ». Cette opération est estimée à 646 000€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés:

- **DÉCIDE** de demander une subvention à Madame la Préfète de Maine-et-Loire aussi élevée que possible pour aider la commune dans lesdits travaux au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) enveloppe « *contrat de ruralité* »
- **DONNE** tous pouvoirs au Maire et aux Adjoints pour réaliser toutes opérations et signer tous documents relatifs à cette décision.

Délibération n° 2017-02-015 - Conseil Départemental - demande de subvention pour l'aménagement de la traversée d'agglomération RD347 au titre des amendes de police

Madame le Maire demande au conseil de se prononcer sur la possibilité de demander une subvention à Monsieur le Président du Conseil Départemental de Maine-et-Loire pour aider la commune dans les travaux d'aménagement de la traversée d'agglomération au titre des amendes de police.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés:

- **DÉCIDE** de demander une subvention à Monsieur le Président du Conseil Départemental de Maine-et-Loire aussi élevée que possible pour aider la commune dans lesdits travaux au titre des amendes de police.
- **DONNE** tous pouvoirs au Maire et aux Adjoints pour réaliser toutes opérations et signer tous documents relatifs à cette décision.

Délibération n° 2017-02-016 - Taux d'imposition 2017

Madame le Maire soumet au vote à bulletin secret la question suivante : **de quel pourcentage souhaitez-vous augmenter les taux d'imposition 2017, +0% ; +0.5% ou + 1%?**

Résultat du vote à bulletin secret :

- Nombre de votants : **17**
- Nombre de suffrages déclarés nuls : **1**
- Nombre de suffrages exprimés : **18**
- Abstention : **0**
- Blanc : **0**
- + 0% : **2**
- + 0.50% : **16**
- + 1% : **0**

Après avoir voté à bulletin secret, le Conseil Municipal, DECIDE d'augmenter les taux d'imposition de +0,5% sur l'année 2017 soit:

- Taxe d'Habitation (TH) = **15,24 %**
- Taxe sur le Foncier Bâti (TFPB) = **22,58 %**
- Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFPNB) = **41,56 %**

Délibération n° 2017-02-017 - Subventions communales 2017 aux associations et au CCAS

Le Conseil Municipal décide d'attribuer, à l'unanimité des membres présents et représentés, les subventions communales 2017 conformément au tableau ci-dessous, imputées en dépenses de fonctionnement au c/6574 et c/657362 pour le CCAS:

Associations sportives	
AGV Omnisports	6 000,00 €
ASVN Label jeunes FFF	3 000,00 €
Label école de pétanque	300,00 €
Vivy Rando	150,00 €
Associations et sociétés communales	
AFR Neuillé-Vivy - Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)	71 000,00 €
AFR Neuillé-Vivy - Temps d'Activité Périscolaires (TAP)	11 000,00 €
Anciens d'AFN (CATM)	250,00 €
Chorale « À travers chants »	500,00 €
Comité des fêtes	1 000,00 €
École de musique "Les p'tits musiciens de Vivy" (1ère tranche)	6 500,00 €
EVS nord saumurois	650,00 €
Groupement de défense des organismes nuisibles	2 500,00 €
Harmonie de Vivy	5 200,00 €
L'Arlequin Vétusien	100,00 €
Les Joyeux Retraités	250,00 €
Associations scolaires	
Voyage ou sorties des écoles publique et privée	3 600,00 €
Lire et faire lire	260,00 €
APE école publique de Vivy (Noël des 2 écoles)	1 000,00 €
Union Sportive Écoles Publiques (USEP)	500,00 €
Associations d'intérêt public et divers	
ADMR du canton d'Allonnes	4 000,00 €
AREGHAT	50,00 €
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	7 000,00 €
Lutte contre le cancer	300,00 €
Fondation du Patrimoine	200,00 €
Restos du Cœur	500,00 €
Saumur Alzheimer	100,00 €
TOTAL	125 910,00 €

Délibération n° 2017-02-018 - déclassement du domaine public communal

- VU la délibération N° 2015-07-059 du lundi 6 juillet 2015
- VU les conclusions de l'enquête publique
- CONSIDERANT que le bien vendu étant une portion du chemin rural n°32, la commune de VIVY a désigné dans l'arrêté municipal n°2015-006 en date du 30 juin 2015 visé par la sous-préfecture de SAUMUR le 1er juillet 2015, un commissaire-enquêteur afin de procéder à la réalisation d'une enquête publique en vue de l'aliénation du bien objet des présentes.
- VU les conclusions de l'enquête publique dirigée par Monsieur Raymond FROUMENTY, commissaire-enquêteur, du 27 juillet au 10 août 2015 qui ont été relatées dans un rapport en date du 18 août 2015 a constaté qu'aucun inconvénient majeur ne permettait de s'opposer à la réalisation de ses conclusions et a émis un avis favorable au projet d'aliénation d'une partie du chemin rural n°32, sous réserve que les travaux de protection du Ciron soient réellement effectués par l'entreprise FALIENOR sur la partie du chemin transférée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés:

- CONSTATE la désaffectation à l'usage direct du public de l'emprise dont il s'agit de la portion du chemin rural n°32;
- DÉCLASSE ladite portion du domaine public communal, conformément aux dispositions de l'article L2141-1 du Code général de la propriété des personnes publiques ;
- DONNE tous pouvoirs au Maire et aux Adjoints pour réaliser toutes opérations et signer tous documents relatifs à cette décision.

Délibération n° 2017-02-019 - Coût scolarisation en ULIS (Unités Localisées pour L'Inclusion Scolaire)

- Vu l'article L 442-5-1 du Code de l'Éducation

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que deux élèves domiciliés à Vivy sont scolarisés en ULIS (Unités Localisées pour L'Inclusion Scolaire) à l'école élémentaire privée Saint-Louis à Saumur pour l'année scolaire 2016/2017. À ce titre, la participation de la Commune est fixée à 385,50 euros chacun soit un total de 771,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de payer la somme de 771 euros à l'école élémentaire privée Saint-Louis à Saumur.
- **ABROGE** la DCM N°2016-12-087 en date du 19/12/2016,
- **DONNE** tous pouvoirs au Maire et aux Adjointes pour signer tous documents et prendre toutes décisions relatives à cette décision.

Délibération n° 2017-02-020 - Détermination du loyer de l'appartement n°4 au 4 rue de la Jouannerie

- VU l'arrêté municipal n°2016-149 prescrivant le numérotage de maison Rue de la JOUANNERIE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'appartement n°4 situé 4 rue de la Jouannerie est rénové et vacant. Afin de pouvoir louer ce logement, Madame le Maire demande que soit défini le montant du loyer qui sera appliqué.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ACCEPTE** de louer l'appartement n°4 au 4 rue de la Jouannerie à partir du 01/03/2017 ;
- **FIXE** le montant du loyer mensuel à 195,00 € (170 € + 25 € de charges pour le chauffage) ;
- **PRÉCISE** que le(s) locataire(s) doit régler directement et individuellement aux opérateurs de réseaux les charges suivantes : eau – électricité;
- **PRÉCISE** que ce loyer sera réglé chaque mois à terme échu au Trésor Public ;
- **PRÉCISE** que le montant du loyer sera révisable annuellement selon la variation de l'indice de référence des loyers ;
- **DÉCIDE** de fixer à 170,00 € le montant du dépôt de garantie qui sera demandé au(x) futur(s) locataire(s), soit l'équivalent d'un mois de loyer,
- **CHARGE** et **AUTORISE** le Maire ou les Adjointes à établir et à signer le bail à intervenir qui sera signé par les deux parties.
- **DONNE** tous pouvoirs au Maire et aux adjointes de réaliser toutes opérations et de signer toutes pièces relatives à cette décision

Questions diverses✓ **Commission municipale sports, vice-président M. Thierry NAUDIN:**

Une réunion regroupant les membres de la commission sports et les représentants des associations sportives a eu lieu le mardi 31 janvier

1°) Chaque section présente a pu faire part de son actualité, de son bilan 2016 et de ses projets 2017 ;

2°) Un récapitulatif des manifestations sportives 2017 a été rappelé.

- o Basket : TIM (Week-end de Pâques)
- o Tennis de table : Tournoi régional (Week-end des 6 et 7 mai)
- o Tennis de table : Tournoi (Ven 12 et samedi 13 mai)
- o Pétanque : Trophée Netto (Dimanche 28-05 toute la journée)
- o Danse : Gala (Week-end des 3 et 4 juin)
- o Foot : Tournoi Jeunes (samedi 10 juin)
- o Claquettes : spectacle (samedi 24 juin) A confirmer
- o Pétanque : Tournoi régional (week-end des 26 et 27 août)
- o Billard : Open National (week-end du 23 et 24 septembre)

3°) Forum des associations

Il se tiendra le samedi 2 septembre de 14h à 18h à l'Espace de Loisirs des Bassauges.

Afin de le préparer, les associations sont conviées à une réunion le lundi 20 mars.

✓ **01/02/2017 - Réunion SMIPE – Anne HOTTON**

- Consultations prestataires de tris et de conditionnement pour les recyclables
- Consultations de traitement de déchets d'ordures ménagères
- Validation de la modification des statuts de SIVERT
- Rapport d'orientations budgétaires 2017
- Évolution des tonnages collectés par le SMIPE
- Collecte des ordures ménagères ratio 175kg/habitant en 2016
- Collecte en déchèterie ratio 193,26kg/habitant en 2016
- Ratio global 455kg/habitant
- Évolution des prix de contrats des prestataires
- Évolution des prix de reprise des matériaux
- Évolution de la dette : Capital restant dû au 1er janvier 2017 est de 1 388751€, l'annuité à payer en 2017 sera d'environ 179 538€
- Le personnel (effectif en 2016) 22 personnes, 47 arrêts de maladie, 4 accidents de travail, remboursement d'emprunt 134 000€, montant d'investissement 484 570€

✓ **20/02/2017 - Commission municipale communication – information – accueil - culture, vice-présidente Mme Anne HOTTON :**

Marché des Producteurs : vendredi 9 juin de 17h à 21h

Journée du patrimoine : dimanche 3 septembre à partir de 9h

Théâtre : samedi 14 octobre

Bourse d'échange de dépliant et affiches le 28/03 à partir de 14h à l'espace des Loisirs de Bassauges

✓ **Commission municipale maisons fleuries, Vice-présidente Mme Christelle BESNARD**

Mmes PEZIN et GALLÉ ont été classées 6ème et 9ème au concours intercommunal du Pays Allonnais.

✓ **Commission municipale voirie – environnement – site des Monteaux – signalétique, vice-président M. Jean-Pierre BOURDIN**

Visite des ateliers et présentation des aménagements réalisés en 2016.

Voirie : visite sur site des travaux 2016 et projets 2017 ;

Une réunion publique concernant le fleurissement des pieds de murs aux lieux-dits « Le Port » et « Le Vieux Vivy » est prévue en mairie le 10/03/2017 à 18h. Les habitants de ces hameaux seront invités à cette réunion.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au lundi 27 mars 2017 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.

Délibérations du 27 février 2017

Numéro	Date	Objet
2017-02-009	27/02/2017	Région des Pays de la Loire – demande de subvention pour la réhabilitation du restaurant scolaire ainsi que l'aménagement d'équipements liés au temps du périscolaire (cour de l'école) au titre du pacte régional pour la ruralité « accompagner les territoires qui s'engagent en faveur de la construction ou de la rénovation de leur écoles »
2017-02-010	27/02/2017	Réserve parlementaire de la sénatrice Catherine DEROCHE – demande de subvention pour la rénovation énergétique du restaurant scolaire et sécurisation de l'enceinte scolaire
2017-02-011	27/02/2017	DETR 2017 – demande de subvention pour la rénovation énergétique de l'école maternelle et du restaurant scolaire
2017-02-012	27/02/2017	DETR 2017 – demande de subvention pour la revitalisation du centre-bourg
2017-02-013	27/02/2017	Région des Pays de la Loire – demande de subvention pour les travaux d'accessibilité et de sécurisation de la traversée d'agglomération RD347 favorisant la mobilité et les déplacements au titre du pacte régional pour la ruralité « fonds régional de développement des communes »
2017-02-014	27/02/2017	Dotations de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2017 – demande de subvention pour la redynamisation et l'accessibilité du centre-bourg au titre de l'enveloppe « contrat de ruralité »
2017-02-015	27/02/2017	Conseil Départemental – demande de subvention pour l'aménagement de la traversée d'agglomération RD347 au titre des amendes de police
2017-02-016	27/02/2017	Taux d'imposition 2017
2017-02-017	27/02/2017	Subventions communales 2017 aux associations et au CCAS
2017-02-018	27/02/2017	déclassement du domaine public communal
2017-02-019	27/02/2017	Coût scolarisation en ULIS (Unités Localisées pour L'Inclusion Scolaire)
2017-02-020	27/02/2017	Détermination du loyer de l'appartement n°4 au 4 rue de la Jouannerie

BERTRAND Béatrice <i>Maire</i>	
BAUDOUIN Noël <i>1^{er} adjoint</i>	
HOTTON Anne <i>2^{ème} adjointe</i>	
SOURDEAU Jean-Claude <i>3^{ème} adjoint</i>	
PRATS Sylvie <i>4^{ème} adjointe</i>	Absente excusée donnant pouvoir à HOTTON Anne
BOURDIN Jean-Pierre <i>5^{ème} adjoint</i>	
MARTEAU Josette <i>Conseillère municipale</i>	
NAUDIN Thierry <i>Conseiller municipal délégué</i>	
SABIN Sophie <i>Conseillère municipale</i>	
FRAYSSINES Marjorie <i>Conseillère municipale</i>	
POT Ludovic <i>Conseiller municipal</i>	Absent excusé donnant pouvoir à BERTRAND Béatrice
BROISIER Sylvia <i>Conseillère municipale</i>	
BESNARD Christelle <i>Conseillère municipale</i>	
HERMENIER Stéphane <i>Conseiller municipal</i>	
DEMION Pierre-Yves <i>Conseiller municipal</i>	
COLLARD Cynthia <i>Conseillère municipale</i>	
GUITTON Jean-Claude <i>Conseiller municipal</i>	
BAUMIER Vincent <i>Conseiller municipal</i>	
DAGON Stéphanie <i>Conseillère municipale</i>	